

Avis d'Appel d'Offres National

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP 90/F/2018-2019 POUR :
LOT 1 : LA FOURNITURE DES VACHES, CHEVRES ET PORCS AUX
COOPERATIVES DE LA COMMUNE BUSONI ;
LOT 2 : FOURNITURE DES PLANTS D'EUCALYPTUS ET DE GREVELLIA.

Date de publication :/31/10/2018

Date d'ouverture/...../20/11/2018

Objet

La Commune BUSONI invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture de :

LOT 1 : LA FOURNITURE DES VACHES, CHEVRES ET PORCS AUX
COOPERATIVES DE LA COMMUNE BUSONI ;
LOT 2 : FOURNITURE DES PLANTS D'EUCALYPTUS ET DE GREVELLIA.

(i) Financement du marché

La Commune a obtenu un financement de la part du Gouvernement du Burundi appuyant le programme de la maîtrise d'ouvrage communal. Une partie de ces sommes accordées au titre de ce projet sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution de ce marché de fourniture pour lequel cet avis d'appel d'offres est lancé.

Spécification du marché

(ii) La passation du Marché est conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi

(iii) Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en deux(2) lots

LOT 1 : LA FOURNITURE DES VACHES, CHEVRES ET PORCS AUX
COOPERATIVES DE LA COMMUNE BUSONI ;
LOT 2 : FOURNITURE DES PLANTS D'EUCALYPTUS ET DE GREVELLIA.

.Le délai de livraison de toutes les fournitures est de **nonante (90) jours calendaires** à partir de la notification définitive du marché.

Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [quelles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché .

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés publics.

Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

(iv) Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service ; est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous :

Au Bureau de la Commune BUSONI en Province KIRUNDO moyennant le la présentation d'un bordereau de versement d'un montant non remboursable de CINQUANTE MILLE (50.000fbu) francs burundais : 50% sur le compte N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'OBR et 50% au compte N° 22538 ouvert à la BANCOBU KIRUNDO au nom de la Commune de BUSONI

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

(v) Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à Madame/Monsieur l'Administrateur Communal et Personne Responsable des Marchés Publics, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 14.

Présentation de l'offre

6 Les soumissionnaires peuvent soumettre une offre pour un ou tous les lots.

7 Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission :

lot1 : Un million (1.000. 000) francs burundais

lot2 : Un million (1.000.000) francs burundais

Les chèques certifiés ne sont pas acceptables

10. Les offres devront être soumises à l'adresse indiquée au point 8 ci-dessus au plus tard le ~~20~~²⁰/~~11~~¹¹ /2018 à 10 heures précise. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées

Validité des offres

10. Les offres sont valables pendant une période de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite et heure de dépôt des offres

(vi) Toutes les offres devront être déposées au secrétariat de la Commune BUSONI le ~~20~~²⁰/~~11~~¹¹ /2018 au plus tard à 10heures précise, heure locale.

(vii) Toute offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

(viii) Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants en date du 20 / 11 / 2018 à 10h30' à l'adresse mentionnée ci-dessus. Le procès verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des Marchés Publics, un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de ladite séance et donne copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

Critères de qualification des soumissionnaires.

(ix) Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents suivants :

17.1. Au niveau administratif :

1. La Preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché;
2. La Caution bancaire de soumission suivant le modèle du DAO;
3. Les Statuts du soumissionnaire (personne morale);
4. L'Attestation de non redevabilité en original délivrée par le service de l'OBR;
5. Le Certificat d'immatriculation fiscale (NIF);
6. Une copie du registre de commerce;
7. Une attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce valide;
8. L'adresse fixe et connue du soumissionnaire;
9. L'attestation de non redevabilité délivrée par l'INSS, en original.

17.2. Au niveau technique :

La participation à la concurrence est ouverte aux entreprises résidant au Burundi, justifiant des capacités juridiques, financières et techniques requises pour exécuter le marché ;

Les spécifications techniques.

17.3. Au niveau financier :

La preuve que le soumissionnaire est à même d'exécuter le marché avec ses propres fonds. A cet effet, le soumissionnaire doit fournir une attestation bancaire de solvabilité (ou de capacité financière).

Fait à BUSONI le 20/11/2018
 Administrateur de la Commune BUSONI
 et Personne Responsable des Marchés Publics
 Marie Claudine HASHAZINKA

